

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 7 (1980)
Heft: 1

Artikel: Ne laissez pas dormir votre argent!
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-907959>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ne laissez pas dormir votre argent !

Tous les financiers sont unanimes: vu les temps mouvementés, il ne faut pas mettre tous ses œufs dans le même panier et les économies doivent être placées d'une façon diversifiée.

L'une sera nécessairement le

Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger

parce qu'il est:

1. *très rentable* actuellement avec son taux d'intérêt de 3½%, fixe, selon les statuts
2. *très intéressant*, car les intérêts n'y sont pas soumis à l'impôt anticipé suisse de 35%

3. *très sûr* grâce au placement des dépôts en monnaie stable auprès de la Confédération.

Mais il y a bien d'autres avantages extraordinaires, dont le paiement d'une indemnité forfaitaire en cas de perte des moyens d'existence pour des raisons politiques n'est pas la moindre.

Ne laissez pas dormir votre argent dans un «bas de laine» ou dans un coin oublié!

Documentation: Société coopérative Fonds de solidarité des Suis-

ses de l'étranger, 6, Gutenbergstrasse, CH-3011 Berne ou représentations diplomatiques et consulaires suisses.



Manière d'acquérir une formation suisse pour les Suisses de l'étranger

Celui qui prend domicile à l'étranger emporte également une hypothèque avec soi; en effet la formation des enfants, comme son propre perfectionnement, peuvent poser de difficiles problèmes (exceptés les cas d'émigration en vue de se spécialiser).

Ces problèmes faisant l'objet de discussions au sein de chaque Congrès annuel des Suisses de l'étranger, la Maison IPU (Institut spécialisé en leçons programmées et prospective de méthodes d'enseignement à Lucerne), ainsi que le Secrétariat des Suisses de l'étranger à Berne, se sont efforcés depuis longtemps de trouver une solution. Grâce à une étroite collaboration, ils ont mis sur pied un programme de maturité fédérale et une école de commerce, permettant à tous les Suisses de l'étranger – jeunes et moins jeunes – de préparer une maturité ou un diplôme de commerce, dans leur pays de résidence, selon une méthode d'enseignement par corres-

pondance, complétée par des séminaires annuels en Suisse de 2 à 4 semaines.

Cette méthode offre des avantages indéniables pour la formation des jeunes Suisses de l'étranger: Les parents n'ont pas besoin de se séparer de leurs enfants durant la phase des études. Les jeunes gens apprennent à étudier de manière autonome et efficace, à des conditions fort avantageuses.

Cette nouvelle méthode de formation répond également aux besoins des adultes désirant se perfectionner, ou voulant se préparer à un retour en Suisse. La femme au foyer peut également profiter de cette possibilité de formation autodidacte.

Douze ans de recherche et de développement furent nécessaires à IPU pour mettre sur pied cette nouvelle méthode d'enseignement testée avec succès dans de nombreuses écoles. Les programmes ont été élaborés d'après la science didactique la plus moderne et

développés spécialement pour l'étude personnelle. Pendant toute sa formation, l'étudiant (le jeune comme l'adulte) est dirigé, motivé et contrôlé, comme il le serait par un professeur privé.

Les conditions d'admission au programme de maturité ou d'école de commerce IPU sont: 8 années du minimum de scolarité obligatoire, de très bonnes connaissances d'allemand (la méthode n'existant à l'heure actuelle que dans cette langue).

Des branches isolées ou un cours unique du programme de maturité ou de commerce sont également obtenables, ce qui est apprécié par les porteurs de maturité étrangère désireux de poursuivre leurs études en Suisse.

Des renseignements sur cette activité en faveur des Suisses de l'étranger peuvent être obtenus auprès de: IPU Maturité et Ecole de Commerce, Hirschengraben 13, CH-6002 Lucerne / Suisse.